



*Société Française de l'Évaluation*

JOURNÉE D'ÉTUDE NATIONALE

# L'UTILITÉ SOCIALE, UN NOUVEAU CRITÈRE D'ÉVALUATION ?

20 JUIN 2014

DE 9H00 À 16H30

Université Paris 8 – Saint-Denis  
2 rue de la Liberté  
93526 Saint-Denis

LEUS-SFE

# PRÉAMBULE

Dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, les critères de cohérence, pertinence, effectivité, efficacité, efficience ont une existence à part entière, mais celui de l'utilité sociale n'existe pas en soi ; il est cependant de plus en plus utilisé et reconnu par plusieurs systèmes d'acteurs.

Sa mobilisation nécessite des méthodes spécifiques ; à la différence des critères classiques qui sont produits par le fait et le contenu, l'appréciation évaluative de l'utilité sociale ne peut résulter du seul registre factuel (ou contre-factuel). Il résulte de la production d'une « controverse », au carrefour d'un système d'interprétations et de représentations des différents acteurs. L'Utilité sociale demande à être discutée et socialement reconnue.

Dans une association professionnelle comme la Société Française d'Évaluation (SFE), organisée autour d'un objet parfois perçu comme technocratique, à savoir l'évaluation des politiques publiques, l'utilité sociale renvoie au constat selon lequel le bienfondé d'une activité, d'un dispositif ou d'une politique publique, vise à dépasser la seule comptabilisation des activités en termes d'efficacité, d'efficience et de cohérence. La « preuve » intersubjective doit être également faite que les actions conduites rendent compte d'une « plus-value sociale ».

Mobiliser le critère utilité sociale dans l'évaluation des organisations, dispositifs et politiques publiques, suppose assurément de reposer de façon équilibrée et non séparée les questions évaluatives de la performance gestionnaire et celles relevant du registre de la performance sociétale. Ces questions renvoient aux registres du sens, des finalités, de la pertinence et des effets sociaux des politiques ou des dispositifs.

Or ces registres ne sont pas appréciés de la même manière selon la posture des parties prenantes. Reconnaître les divergences (confrontation d'intérêts divergents/utilités sociales conflictuelles) entre diverses façons de se représenter l'utilité sociale oblige l'évaluateur à une mise en débat des valeurs éthiques, économiques et sociales qui fondent l'organisation ou la politique publique.

L'évaluation de l'utilité sociale renvoie donc à une certaine conception de la posture évaluative: qualitative, pluraliste, démocratique, participative, interactive ; qui intègre les parties prenantes dans le débat contradictoire sur les valeurs et conçoit le rôle actif des systèmes d'acteurs et des réseaux. C'est à dire une pratique qui s'attache autant à l'objectivation des données qu'au processus de leur mise en débat contradictoire. Car l'utilité sociale ne va jamais de soi et résulte d'un construit social négocié.

Soucieux de modéliser des pratiques évaluatives qui soient en cohérence avec ce registre évaluatif et cet objet en mouvement que constitue l'utilité sociale, le groupe « évaluation et utilité sociale » a exploré au cours de l'année 2013 une posture inédite, celle de « laboratoire évaluatif », pour expérimenter collectivement de nouvelles pratiques d'action et d'évaluation, à propos des dispositifs de médiation territoriale dont l'utilité sociale fait parfois question .

Cette journée d'étude sera l'occasion de partager et échanger sur les premiers résultats des travaux de d'expérimentation du groupe et d'explorer d'autres domaines et usages possibles de la notion d'utilité sociale.

# PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

9h30 Les enjeux évaluatifs du critère d'utilité sociale par **Guy Cauquil**, *Professeur associé de management public à l'IEP de Bordeaux, Président d'honneur de la SFE*

9h45 De l'introuvable intérêt général : un enjeu de politique publique

Table ronde animée par **Claudine Offredi**, *Ingénieur-Docteur en Economie du Développement, Université de Grenoble*

Les approches transdisciplinaires et plurielles du critère d'utilité sociale (sociétale) sous l'angle des différentes disciplines : les discours des économistes sur l'utilité individuelle et l'utilité collective socio-économie – des juristes sur l'intérêt général, l'utilité publique et le service public – des sociologues et des philosophes centré sur l'utilité sociétale et la socialité – des psycho-sociologues qui tentent le rapprochement entre qualitatif et utilité sociale – le discours hybride des acteurs des politiques publiques, des organisations des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires : ....

**Anne Leroy**, *Maître de conférences, économiste, Université de Grenoble- CREG*

**Guillaume Gourgues**, *Maîtres de conférences Sciences Politiques, Besançon*

*Un philosophe*

Echanges avec la salle

11h00 Préfiguration de la mise en oeuvre du critère d'utilité sociale

Restitution des travaux d'expérimentations du LEUS/SFE concernant des dispositifs de médiation territoriale sur quatre sites géographiques (en partenariat avec le réseau des villes et correspondants de nuit) et enseignements qui se dégagent en terme d'évaluation de l'utilité sociétale (contextes- postures- démarches-méthodes- implication du système d'acteurs...)

Témoignages des membres du LEUS

Témoignage de l'élu de Lormont (Gironde - site expérimental), **Jean-Pierre Bachère**

Témoignages du Réseau des Villes et correspondants de nuit (RVCN), **Jean-Yves Gérard**, *Président* et **Michel Boye**, *expert-conseil auprès du RVCN*

Echange avec la salle

12h30 Expression libre lors de la pause repas

# PROGRAMME... SUITE

## 14h00 Pertinence du critère d'utilité sociale dans l'ensemble des politiques publiques

Lecture du critère d'utilité sociale dans diverses politiques publiques comme la politique de l'eau- politique du développement durable- politique de la santé-politique de la jeunesse-politique culturelle et socio-culturelle.

5 ateliers organisés simultanément, introduits chacun pendant 20 à 30 minutes, par un conférencier qui, après une définition rapide de la politique, donne un point de vue personnel concernant l'utilité sociétale de la politique présentée et sur le comment évaluer cette politique au regard du critère d'utilité sociale ?

### Politique de l'eau

Intervenante : **Françoise Gigeux**, *administratrice de la coordination Eau Ile de France et créatrice- Directrice de l'association « L'eau est le Pont »*

Animatrice : **Martine Guerin**, *Consultante en management public*

### Politique de santé

Intervenante : **Faouzia Perrin**, *Médecin Directeur, Direction santé publique et environnementale- Ville de Grenoble*

Animatrice : **Françoise Ravoux**, *administratrice de la SFE, co-animatrice du groupe Evaluation et utilité sociale, évaluateur des Politiques Sociales et Médico-Sociales*

### Politique de développement durable

Intervenante : **Julie Chabaud**, *Responsable de la mission Agenda 21 - Conseil Général de la Gironde*

Animatrice : **Christine Dauzié-Delalande**, *co-animatrice du groupe Evaluation et utilité sociale, évaluateurs des Politiques Familiales*

### Politique culturelle et socio-culturelle

Intervenante : **Bénédicte Madelin**, *Profession Banlieue*

Animateurs : **Catherine Arteau**, *historienne de l'art - directrice de l'association ACDC* et **Jean-Michel Montfort**, *consultant social et culturel*

### Politique jeunesse

Intervenant : **Gilbert Berlioz**, *consultant*

Animateur : **Guy Cauquil**, *Professeur associé de management public à l'IEP de Bordeaux, Président d'honneur de la SFE*

## 15h30 Retour des points forts évoqués en ateliers et de la synthèse de l'expression libre

## 16h00 Grand témoin, **Philippe Frémeaux**, *journaliste à Alternative Economique (sous réserve)*

## 16h15 Conclusion et perspectives par **Pierre Savignat**, *Président de la SFE*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## COMMENT S'Y RENDRE

Université Paris 8 – Saint-Denis, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis

En métro : Ligne 13 - Station «Saint-Denis Université»

Depuis les principales gares parisiennes :

- Gare Saint-Lazare (25 min), ligne 13
- Gare de Lyon (40 min), ligne 14 et 13
- Gare du Nord (40 min), ligne 2 et 13
- Gare Montparnasse (45 min), ligne 13

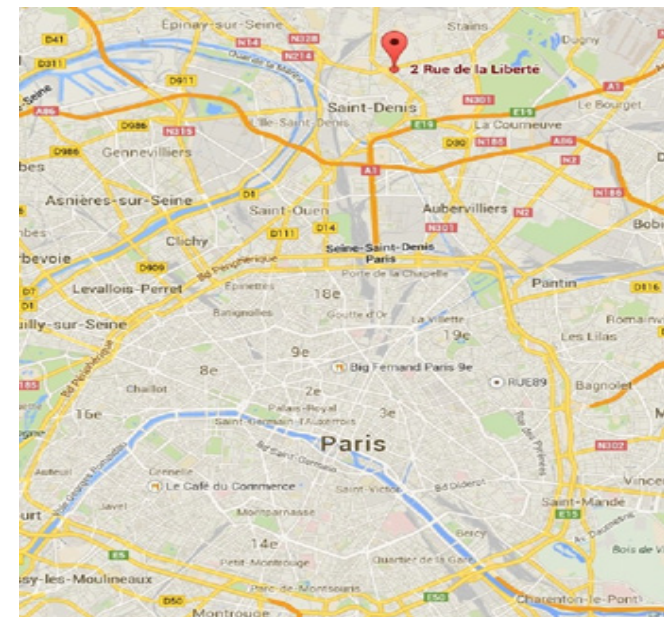
## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions comprennent le repas du midi, elles seront validées qu'après réception du paiement ou du bon de commande administratif.

Au moment de votre inscription, vous devez choisir l'atelier auquel vous souhaitez participer l'après-midi.

- 40 euros pour les étudiants, sans emploi ou retraités adhérents à la SFE
- 110 euros pour les adhérents
- 180 euros pour les non adhérents

SFE - 111 rue de Montreuil - 75011 PARIS  
stephanie.breton@sfe-asso.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE LA SFE SUR LE SITE :  
WWW.SFE-ASSO.FR**